



# VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

*"Un projet commun pour des villages vivants et accessibles."*

La commune de Brissac Loire Aubance se distingue par son riche tissu associatif, fort de plus de 200 associations. Notre projet a pour ambition de dynamiser encore davantage la vie culturelle, sportive et associative de tous nos villages, en mobilisant les acteurs locaux et en veillant à ce que chacun·e puisse y accéder pleinement.

**AXE 1**

## CONNECTER ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS CULTURELS ET ASSOCIATIFS

Nous avons à cœur de déployer une stratégie de communication forte et cohérente pour faire rayonner le patrimoine et le potentiel touristique de nos villages. Pour y parvenir, la commune s'engage à jouer un **rôle actif de facilitateur**, en apportant un **soutien concret** aux associations, en encourageant la **mutualisation des équipements** entre les différentes structures et en mettant à disposition des **locaux adaptés**. Cette démarche s'accompagnera d'une réflexion sur la répartition des budgets, afin de mieux équilibrer les moyens alloués aux initiatives municipales et associatives. Par ailleurs, nous souhaitons particulièrement valoriser les actions qui favorisent la transmission des savoirs, le **dialogue intergénérationnel**, à l'image de l'association « Outil en main », ainsi que toutes les démarches visant à renforcer l'**inclusion** au sein de notre territoire.

### Exemples concrets :

- Soutenir activement l'Association du Prieuré dans son rôle de point d'information culturel et touristique, essentiel pour la valorisation de notre commune. En parallèle, étudier conjointement avec l'association les pistes de financement possibles pour la restauration du Prieuré, un monument historique unique sur la commune, dont la mairie est propriétaire.
- Permettre une meilleure lisibilité des sites remarquables de l'ensemble du territoire (La Brisséenne, Association des St Avertins...)

- Poursuivre et améliorer le forum des associations.
- Créer des parcours de randonnées pédestres ou cyclables sur le principe des "Baludik".
- Réinvestir des locaux (parfois rénovés et inoccupés) pour accueillir des manifestations culturelles.
- Mettre en place un stand BLA dans chaque manifestation importante sur la commune pour promouvoir les autres initiatives.

**AXE 2**

## RENDRE ACCESSIBLE L'OFFRE CULTURELLE POUR TOUS

L'accessibilité passe par une **information claire et largement diffusée** avec une parution bi-annuelle de l'agenda culturel et un complément dans C'pages. Nous nous assurerons de la bonne distribution de l'agenda dans tous les villages ainsi que de sa mise à disposition dans les lieux culturels de la commune, voire dans des lieux limitrophes (ex : L'hélice terrestre). Nous souhaitons également renforcer la visibilité du réseau Rezokili, qui fédère les trois bibliothèques de Brissac-Quincé, Saint-Rémy-la-Varenne et Vauchrétien, en mettant particulièrement l'accent sur les services proposés aux jeunes publics.

### Exemples concrets :

- Rendre plus accessible l'annuaire des associations (non distribué mais existant).
- Conserver un point d'information tourisme/culture sur le territoire.
- Mettre en place des "Boîtes à flyers" devant les Mairies Déléguées de chaque village pour permettre aux associations de déposer de la documentation.



**LA FORCE  
DE 10 VILLAGES**  
BRISSAC LOIRE AUBANCE

L'offre culturelle repose également sur des mesures concrètes d'accessibilité financière. Ainsi, nous souhaitons :

- Maintenir la gratuité de l'inscription à la bibliothèque « La Parenthèse »
- Créer un « Pass Culture-Sport BLA ».

Par ailleurs, l'accessibilité physique est un enjeu majeur. Pour y répondre, nous prévoyons de :

- Créer une plateforme de covoiturage citoyen et en particulier systématiser sa mention dans tous les supports de communication de la commune, notamment dans C'pages.
- Pour les événements d'envergure, comme les Hortomnales, nous étudierons la mise en place de navettes ponctuelles à tarifs réduits, desservant l'ensemble des villages.

### AXE 3

## ENCOURAGER DES INITIATIVES INCLUSIVES ET INTERGÉNÉRATIONNELLES ADAPTÉES AUX DIFFÉRENTS PUBLICS

Nous souhaitons porter une **attention particulière aux enfants, aux jeunes, aux aînés et aux personnes fragilisées**, en lien étroit avec les associations, les établissements spécialisés et les structures existantes. Une réflexion spécifique sera menée autour d'une offre culturelle à destination des adolescents et des jeunes adultes, construite en partenariat avec les associations du territoire.

#### *Quelques exemples de nos projets :*

- Réfléchir à la mise en place d'un ciné club
- Faciliter les spectacles itinérants à l'EHPAD, au pont de Varenne, à Perce Neige : s'entretenir avec la direction des établissements, cerner les besoins et attentes.



### AXE 4

## CONSTRUIRE UN PROJET SPORTIF DE TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DE TOUS LES VILLAGES

La commune de Brissac Loire Aubance compte 36 structures d'activités physiques et sportives sur son territoire. **Notre ambition est de favoriser la rencontre, l'inclusion et la découverte des pratiques.** Cela se traduira par des temps forts fédérateurs, une meilleure visibilité de l'offre et un renforcement des liens entre les structures sportives fédérales et les associations pratiquant de l'activité physique.

#### *Exemples concrets :*

- Mettre en place une "Fête des sports" annuelle pour créer une dynamique et une entente collective entre les structures sportives fédérales.
- Favoriser l'inter-connaissance des associations et des villages : voir pour l'associer au Forum des associations, les événements pourraient ainsi être couplés sur deux jours.
- Organiser annuellement (fin août avant la rentrée) un "Intervillages" dans un village différent chaque année. Cet événement, conçu en collaboration avec les Comités de village et les associations locales, aura pour objectif de renforcer les liens entre les associations sportives et l'ensemble des habitants. Pour rassembler le plus grand nombre, des épreuves variées (sportives, culturelles ou ludiques) pourront être proposées.

Pour mettre en lumière les forces vives de notre territoire, il pourrait être envisagé de mettre en place une soirée des bénévoles et des étoiles du territoire.

Bien entendu, la mise en place de tels projets ne peut se faire qu'en **collaboration étroite avec les structures concernées**. C'est pourquoi il sera essentiel de tisser ou d'entretenir une relation de confiance avec ces dernières, en étant à l'écoute de leurs idées, leurs besoins et leurs attentes.

AXE 5

## ENGAGER UNE RÉFLEXION COLLECTIVE ET PROGRESSIVE SUR LA CRÉATION D'UNE SALLE CULTURELLE ET SPORTIVE

À moyen et long termes, nous souhaitons engager une réflexion collective et concertée sur la création d'une salle sportive et culturelle. Le constat est clair : **notre territoire manque d'espaces adaptés du type salle de spectacle, salle de répétition musicale et artistique, mais aussi d'un tiers-lieu ouvert à toutes les générations et à toutes les cultures**, qu'elles soient artistiques, musicales ou sportives. Certaines associations, victimes de leur succès, se trouvent aujourd'hui à l'étroit, preuve de la vitalité et des besoins croissants de nos habitants.

Pour concevoir cette infrastructure modulable, nous engagerons une consultation large avec les écoles, les habitants (notamment via les Comités de Village) et les associations volontaires, afin de recenser les besoins, les attentes et les idées quant à l'opportunité d'un tel lieu.

Ce projet s'inscrira dans une **démarche transversale, en étroite collaboration avec différentes commissions municipales** (urbanisme, écologie, finances). Nous prendrons le temps de la réflexion pour le concevoir avec rigueur et méthode, sur plusieurs années, tout en recherchant activement des solutions de financement adaptées (subventions, partenariats publics-privés, etc.).

Enfin, pour nous inspirer et affiner notre vision, nous prévoirons des visites de lieux proposant des services similaires dans les communes voisines (comme le Centre Culturel René d'Anjou à Baugé, la salle Aimé Moron à Juigné-sur-Loire ou encore la salle Jeanne de Laval à Andard).

En conclusion, il est essentiel de rester à l'écoute de chacune des associations afin de leur **proposer un accompagnement adapté** à leurs besoins. Une attention particulière devra également être portée aux structures qui ne sont pas implantées sur Brissac-Quincé, afin de **lutter contre tout sentiment d'isolement**. Si la centralisation présente de nombreux avantages, elle doit néanmoins être pensée différemment pour **garantir que toutes les initiatives, où qu'elles soient situées, bénéficient d'une visibilité équitable**. La municipalité jouera ainsi un rôle clé dans la mise en lumière du tissu associatif, en valorisant l'ensemble des actions menées. **Notre projet est avant tout un projet de territoire.**

**Ce programme repose sur une conviction forte :  
une commune dynamique est une commune qui soutient,  
relie et valorise celles et ceux qui la font vivre.**

